

## Comptes Rendus Méga-Tchad - Mega-Chad Book Reviews

<http://lah.soas.ac.uk/projects/megachad/comptesrendus.html>

**LADIBA, Gondeu, 2011, *L'émergence des organisations islamiques au Tchad. Enjeux, acteurs, territoires*, préface de Jean-Louis Triaud, Paris, L'Harmattan, 171 p.**

Compte rendu : Mokam David, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Ce livre, est issu d'un mémoire de socio-anthropologie soutenu en 2004 à l'université catholique de Yaoundé [Université catholique d'Afrique centrale], comme le précisent son auteur et son préfacier, Jean-Louis Triaud.

Dans son avant-propos, l'auteur expose les mobiles qui l'ont conduit à effectuer le travail qui a abouti à la production de son livre. Il s'agit d'un « malaise et d'une quête personnelle. » Le malaise a été d'observer que dans certains quartiers de Ndjamena il existait une peur de l'altérité religieuse et identitaire. La peur était telle que des habitants chrétiens de Ndjamena, face à la grande activité des organisations islamiques, parlaient d'une « islamisation rampante du Tchad. » Cette peur n'avait jamais existé à Léré où l'auteur avait grandi, notamment dans une famille réputée pour sa tolérance et sa diversité religieuses dont le parangon était son grand-père maternel, un musulman qui n'avait jamais imposé sa religion à sa femme, à ses enfants ou petits-enfants. Gondeu Ladiba se propose de comprendre ce qui pourrait expliquer la vitalité des organisations islamiques dans l'espace public du Tchad.

Dans ce livre de quatre chapitres, il commence par un débat sur l'islam en Afrique noire. L'islam présente des situations diverses en Afrique au Sud du Sahara. Par conséquent, des auteurs comme Vincent Monteil ont parlé d'islam noir. L'auteur observe que l'islam s'est propagé en Afrique noire essentiellement sous sa forme soufie. On doit regretter que, malgré l'existence d'un glossaire, il ait omis de définir et de faire une brève présentation du soufisme, ce qui aurait permis au lecteur non familier au vocabulaire de l'islam de mieux le comprendre. Il indique deux voies qui ont joué un grand rôle dans la pénétration de l'islam en Afrique noire : voie maritime (mer rouge, océan indien) voie caravanière à travers le désert du Sahara. Il ne parvient pas à montrer ce grand rôle. Les particularités de l'islam en Afrique noire, telles que relevées par Gondeu Ladiba, ont fait dire à certains auteurs que c'était un islam imparfait qui nécessitait une réforme. C'est cela qui justifierait alors des actions de l'islamisme et du réformisme, qui doivent notamment enlever lui son caractère initiatique et mystique que lui ont donné les confréries pour le resocialiser à travers la multiplication des instituts de formation qui tiennent une place de choix. La réalité est que l'islam d'Afrique noire n'est pas un islam à part. Il est accroché à l'islam du monde. Comme preuve de cette réalité, il avance la participation des soldats du Sénégal et du Niger dans la première guerre du golfe pour la protection des lieux saints. En outre, les élites musulmanes d'Afrique noire sont attirées par les grands centres musulmans du Maghreb et les universités arabes traditionnelles pour les études islamiques : l'arabe est la langue du coran et de la prière. C'est le lien unissant tous les croyants. L'islam d'Afrique est donc rattaché à la *Umma*.

Dans le second chapitre de l'ouvrage, l'auteur dresse l'état des lieux des organisations islamiques dans les pays voisins du Tchad, car les initiateurs des organisations islamiques sont des Tchadiens arabisants qui ont fait leurs études dans des pays

islamiques ou arabes et veulent donc reproduire sur place ce qu'ils ont vécu dans ces pays. Ces pays font partie du voisinage proche et du voisinage lointain.

Dans le voisinage proche se trouve d'abord le Soudan qui a une influence importante sur le Tchad. Il a été la base arrière des mouvements d'opposition au gouvernement central de Ndjamena depuis l'indépendance. C'est au Soudan, notamment à Nyala en 1966, qu'est né le Frolinat dont sont issus la plupart des dirigeants du Tchad depuis 1974. Le Soudan a des organisations islamiques depuis 1956. Parmi celles-ci, deux sont importantes: la *Munazzamat ad-Da'wa al-Islâmiyya* (l'Organisation de l'Appel à l'Islam) et la *Wikalat al-Islâmiyya il-Iffrîqiyya lil Ighâtha* (Agence Islamique Africaine de secours). Elles font la propagande islamique et la prédication, visant des pays comme le Tchad.

En Libye, parmi les organisations islamiques, deux ont une grande influence sur le Tchad. Il s'agit de la *Jama'at ad-Da'wa al islamiyya* (Association pour l'Appel à l'Islam) créée en 1971 et de la *Kulliyat ad-Dawa al-Islamiyya* (Faculté pour l'Appel à l'Islam) créée en 1974. Elles font dans l'action éducative, l'octroi de bourses d'études aux étudiants africains pour les sciences islamiques. Depuis 1976, elles ont ajouté une mission idéologique visant la diffusion de la troisième « Théorie Universelle et du Livre Vert » de Mouammar Kadhafi. Elles ont gagné le Tchad où elles opèrent.

Le Nigeria est un cas à part et c'est pour cette raison que l'auteur le classe dans le cadre des « pays à tourmente islamique » à l'instar de l'Égypte. Dans la partie nord du Nigeria, que l'auteur appelle abusivement « Etat du Nord » (p.59), existent des sectes qui réclament une réforme de l'islam avec l'instauration de la charia. Les Tchadiens suivent toujours avec une attention particulière les convulsions religieuses de cette partie du Nigeria qui entretient d'importants rapports avec leur pays enclavé.

L'Égypte a connu des mouvements de réformes religieuses, notamment avec les groupes salafistes qui sont partisans d'un retour vers l'islam primitif. Les salafistes font dans la coopération universitaire et octroient des bourses aux étudiants d'Afrique noire dont des Tchadiens. Ils interviennent comme conseillers religieux auprès des autorités islamiques du Tchad où ils font également de la prédication.

Dans le voisinage idéologique lointain du Tchad se trouve aussi l'Arabie Saoudite qui, selon l'auteur, a, comme le Soudan, des visées islamistes. Elle a de nombreuses organisations islamiques qui sont des instruments idéologiques de la *Wahhâbiyya*, religion d'Etat saoudien préconisant une purification de l'islam à travers une interprétation littéraliste et fixiste de l'enseignement islamique, un contrôle des communautés musulmanes, des mosquées et des médersas. La Ligue du Monde Musulman (*Râbittât al 'alam al-islamî*) et l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse Musulmane (*an nadawa l alamiyya lid-Chabâb al islamî*, plus connue sous son appellation anglaise de W.A.M.Y., World Assembly of Muslim Youth) sont celles qui sont présentes au Tchad depuis 1970. L'influence de ces organisations étrangères et de leur pays d'origine sur les organisations islamiques tchadiennes pose le problème des enjeux de ces regroupements au Tchad. C'est l'objet du troisième chapitre du livre de Gondeu Ladiba

Jusqu'en 2000, le Tchad comptait près d'un millier d'organisations de la société civile dont 140 ONG confessionnelles. Une quarantaine de regroupements de cette dernière catégorie étaient d'inspiration islamique avec dix organisations islamiques internationales. Leurs domaines d'intervention vont des droits de l'homme au développement, en passant par les femmes, la jeunesse, la santé et l'hydraulique.

Dans l'existence, le fonctionnement et le rayonnement des ces organisations de la société civile tchadienne se dégagent des enjeux. On peut ainsi relever que leur prolifération, particulièrement celle des organisations islamiques, date de 1990 avec l'enclenchement du processus de démocratisation et l'arrivée d'Idriss Déby Itno à la tête du Tchad. Le nouveau président tchadien, appuyé dans sa prise du pouvoir par le Soudan, aurait favorisé l'émergence des associations islamiques, en guise de reconnaissance à ses soutiens soudanais.

La majorité des organisations de la société civile tchadienne ont leurs sièges dans les villes et plus particulièrement à Ndjamena. Elles ont été, en grande partie, initiées par des élites originaires de la région sud du pays. Cela semble être une sorte de « revanche des cadets sociaux » du sud qui ont perdu le pouvoir qu'ils détenaient depuis l'indépendance du Tchad au profit des originaires de la partie nord qui l'exercent depuis 1978.

L'existence des organisations de la société civile a exigé de l'état tchadien un contrôle qui s'est fait par le biais de certaines structures administratives. En 1985, il a créé le comité interministériel de coordination des activités des ONG (CICA-ONG) qui est devenu, plus tard, le Secrétariat permanent des ONG (SPONG) avant d'être transformé, en 2002, en une direction du ministère du plan, du développement et de la coopération. Ces structures ont eu pour charges, entre autres, de recenser les ONG opérant au Tchad, de veiller à leur respect du protocole d'accord qui les lie à l'Etat, d'examiner les statuts soumis par les ONG nationales. Il faut souligner que l'auteur a manqué de clarté dans la présentation de l'évolution ayant permis de passer du CICA-ONG au SPONG. On ne sait pas si le CICA-ONG a été effectivement remplacé par le SPONG, car, dans les attributions de la direction des ONG, on est surpris de constater qu'elle prépare et organise les réunions du CICA-ONG qui est censé ne plus exister (p. 60-70).

Dans le travail étatique de contrôle des organisations de la société civile, une attention particulière est accordée aux organisations islamiques. Leur contrôle est assuré par le conseil supérieur des affaires islamiques (CSAI) dont la gestation remonte à 1969. Il a les objectifs suivants: « promouvoir la langue arabe et la culture islamique, raffermir la foi des musulmans par l'éducation, l'information, la prédication, la culture de la paix, de la tolérance, la recherche scientifique, la traduction et l'enseignement coranique et le développement socio-économique, s'occuper de l'organisation du Pèlerinage ». Dans ses attributions, il nomme et démet les imams en collaboration avec les notables locaux et les autorités gouvernementales. Le contrôle étatique n'est pas toujours efficace, car les organisations ne transmettent pas régulièrement les rapports trimestriels de leurs activités comme le requièrent la réglementation. Cette réticence est plus grande de la part des organisations islamiques qui adoptent ce que l'auteur appelle « stratégie de camouflage » dans leur fonctionnement.

Un autre enjeu se lit dans le mouvement de regroupement des organisations de la société civile tchadienne. On a ainsi pu avoir le Forum des Organisations de la Jeunesse Tchadienne, la Cellule de Liaison des associations féminines, l'Organisation des Acteurs Non-Etatiques Tchadiens, la Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Tchad. Elles se regroupent pour mieux coordonner leurs activités et être plus efficaces dans leurs actions. L'auteur a constaté que les organisations islamiques n'ont fait partie d'aucuns de ces regroupements. Cette absence s'explique par le fait qu'elles se déclarent apolitiques afin de mieux camoufler leur caractère islamique et donc religieux qui n'est pas encouragé par le

gouvernement tchadien. En plus, elles estiment que faire partie des plateformes des organisations de la société civile dominées par les sudistes serait faire preuve de trahison communautaire à l'égard des nordistes musulmans.

Le dernier chapitre analyse quelques domaines dans lesquels les revendications islamistes heurtent les visées républicaines du Tchad. Les revendications politiques et culturelles islamistes portent sur la loi islamique, l'éducation et la langue. Se fondant sur une supériorité numérique des musulmans sur les chrétiens, les organisations islamiques estiment que le Tchad doit adopter la charia. Elles sont aussi de l'avis selon lequel, l'école laïque et publique corrompt leurs enfants qui n'y reçoivent pas les préceptes religieux. Les musulmans préfèrent par conséquent envoyer leurs enfants dans les structures éducatives islamiques : les écoles coraniques, les medersas et l'université du Roi Fayçal de Ndjamenà où ils doivent apprendre l'arabe et les enseignements religieux. Cette langue et ces enseignements les lient plutôt à la *Umma* et non pas à une nation tchadienne. Cela est d'autant plus dommageable pour ces enfants tchadiens musulmans que, dans les écoles coraniques qui n'ont aucun programme officiel, on ne délivre aucun diplôme. Cette recherche de l'éducation islamique est une façon de contrer l'ordre occidental et de construire une identité musulmane africaine. L'auteur pense qu'il s'agit là du résultat d'une marginalisation des peuples musulmans dans les Etats laïcs africains. Pour le Tchad particulièrement, il suggère que l'on corrige l'erreur en enseignant l'arabe littéraire, qui est parlé par seulement 2% de Tchadiens, dès l'école primaire, ce d'autant plus qu'il s'agit d'une langue officielle du pays.

L'intense activité des organisations au Tchad se fait en toile de fonds de ce que l'auteur appelle « émulation/rivalité ». En effet, face au prosélytisme chrétien avec de grandes campagnes d'évangélisation qui ont permis de conquérir des musulmans, ces derniers ont estimé qu'il fallait se rattraper en marquant aussi le territoire avec les mosquées qui ont poussé comme du champignon dans l'ensemble du Tchad. Les organisations islamiques ont fait dans la santé, l'hydraulique et l'éducation par émulation de ce qu'avaient fait le Secours Catholique pour le Développement et le Bureau de Liaison des Associations catholiques pour le Développement depuis les années 80.

Malgré cette « émulation /rivalité », des possibilités de dialogue existent. Elles sont surtout le fait des chrétiens. Leurs établissements scolaires sont ouverts aux musulmans qui ne sont pas souvent obligés de suivre les cours de bible. Ce n'est pas le cas avec les établissements scolaires islamiques où on ne parle que l'arabe.

L'auteur appellent les musulmans tchadiens, au travers de leurs organisations, à faire comme les chrétiens pour qu'il y ait plus d'espoir de dialogue entre les communautés religieuses au Tchad. L'existence de ces espaces de dialogue, la rectification des erreurs commises depuis l'indépendance par les gouvernements successifs au Tchad et la déconstruction du cliché d'opposition nord/sud sont autant de motifs qui laissent l'auteur conclure sur la note selon laquelle, il n'existe pas de péril islamique au Tchad malgré une intense activité des organisations islamiques.